

* DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD

REPUBLIQUE



FRANCAISE

MAIRIE
DE
COGGIA



20160

Liberté - Egalité - Fraternité

COMMUNE DE COGGIA
EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 12 AVRIL 2019
N°19

OBJET : ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF DU LOTISSEMENT COMMUNAL DE PINISOLU DE L'EXERCICE 2019

Date de la convocation :
08/04/2019

L'an deux mille dix-neuf, le 12 avril 2019, à 18 heures, le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique ordinaire en Salle du Conseil Municipal sous la présidence de M. Mathieu RUBINI, Maire.

**Nombre de membres
Composants l'Assemblée :**
14

ETAIENT PRESENTS : Mr Sébastien SPADA, Mme Emmanuelle SAUL, Mr Marius PERI, Mr Jean François ALIAGA Adjoints au Maire, Mme Françoise ANGELI, Mme Maryse NATALI, Mr Jean-Antoine MARCELLESI.

**Nombre de Conseillers
en exercice :** 14

**Nombre de membres
présents :** 08

ETAIENT ABSENTS : Mme Claudia ANDREANI, Mme Laurène BIFERALI, Mr Eric PIESZKO, Mr Frédéric LECA.

Nombre de votants : 10

Quorum : 08

ABSENTS REPRESENTES : Mr SANDRI Francescu (donne procuration à M. RUBINI Mathieu), Mr Bernard LAPORTE (donne procuration à Mme ANGELI Françoise)

**Secrétaire de séance
Mme Emmanuelle
SAUL**

Le quorum étant atteint, le Conseil peut valablement délibérer

**Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,
A la majorité de ses membres présents ou représentés**

Vu, le code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDERANT, le projet de Budget Primitif de l'exercice 2019,

Après réunion de la commission compétente, le 12 avril 2019

ADOpte le Budget Primitif pour l'exercice 2019 qui s'élève à :

En FONCTIONNEMENT : 2 700 527.00 € en dépenses et en recettes

**En INVESTISSEMENT : 1 777 700.00 €
en dépenses et en recettes**

ARRETE son total à 4 478 227.00 € en dépenses et en recettes

**Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme au registre.**

Le Maire,

Mathieu RUBINI

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000905-20190412-09-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/04/2019